

De : [Lavoie, Isabelle](#)
A :
Objet : Demande d'accès 200693870
Date : 12 juillet 2019 16:27:00
Pièces jointes : [Permis pesticides.pdf](#)
[Avis de recours.pdf](#)

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 3 juin dernier concernant le 2405, boulevard Fernand-Lafontaine à Longueuil (lot 2 586 003).

Vous trouverez en pièce jointe le document visé par votre demande.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec la soussignée, analyste responsable de votre dossier, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Isabelle Lavoie

Répondante régionale à l'accès aux documents

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

201 place Charles-Le Moyne, 2e étage

Longueuil (Québec) J4K 2T5

Tél. : (450) 928-7607 poste 224

Télécopieur : (450) 928-7755

Courriel : isabelle.lavoie@environnement.gouv.qc.ca

PERMIS RELATIF AUX PESTICIDES
Loi sur les pesticides

7820-16-01-1617600-1

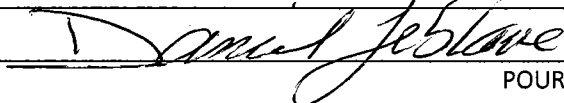
ÉTABLISSEMENT Infrastructel inc. Adresse du lieu : 2405, boulevard Fernand-Lafontaine suite 200 Longueuil (Québec) J4N 1N7	NUMÉRO DE PERMIS 401798545 NUMÉRO DE L'INTERVENANT Y2058875 NUMÉRO DU LIEU X2160567 DATE DE FIN DE VALIDITÉ 10 avril 2022
---	--

TITULAIRE DU PERMIS Infrastructel inc. 2405, boulevard Fernand-Lafontaine suite 200 Longueuil (Québec) J4N 1N7

CATÉGORIE OU SOUS-CATÉGORIE(S) C11 - Travaux rémunérés - Autres cas d'application d'un pesticide des classes 1 2 3 4 - Application de préservateurs du bois C2 - Travaux rémunérés - Application en milieu aquatique d'un pesticide des classes 1 2 3 4 C3 - Travaux rémunérés - Application en terrain inculte d'un pesticide des classes 1 2 3 4 C7 - Travaux rémunérés - Application dans les aires forestières d'un pesticide des classes 1 2 3 4
--

Ce permis est délivré en conformité avec la Loi sur les pesticides et son règlement d'application. Il autorise le titulaire à effectuer les activités visées par la catégorie et les sous-catégories mentionnées, en regard des classes de pesticides indiqués.

DÉLIVRÉ LE 10 avril 2019


 POUR LE MINISTRE